

## Nouvelle plaquette L2 Nancy

Par **maoya**, le **07/07/2009** à **12:40**

Voilà, future étudiante en L2 à Nancy et devant dans les prochaines semaines effectuer mon inscription, je me pose encore la question de savoir quelle option choisir, autant pour le premier que le deuxième semestre, car il me semble qu'il faut faire un choix pour le deuxième dès maintenant.

Alors voilà, j'aimerais vos impressions sur ces matières, difficultés, intérêts et conseils, même pour ceux n'étant pas forcément en fac à Nancy mais ayant choisi ces options ou les ayant déjà faites.

Je vous mets en lien la plaquette - [b:261oz985][http://fac-droit.univnancy2.fr/digitalAssets/51305\\_Licence\\_Droit2009-2010.pdf](http://fac-droit.univnancy2.fr/digitalAssets/51305_Licence_Droit2009-2010.pdf) [/b:261oz985]

Ou encore, je vous les mets ci dessous :

[b:261oz985]Pour le premier semestre :[/b:261oz985]

Histoire du droit des obligations : approche historique des notions étudiées en droit des obligations (obligations

nées d'actes licites - formation, preuve, conditions de validité des contrats - obligations nées d'actes illicites) :

du droit romain à la fin de la période romano-canonique et au code civil

Economie des entreprises : l'entreprise et son environnement (concurrence, restructurations, financement...)

Sociologie politique : étude des forces et des acteurs politiques (partis, groupes, élites politiques, socialisation

et comportements politiques). Approche sociologique du pouvoir et de l'Etat .

[b:261oz985]Pour le second semestre:[/b:261oz985]

Problèmes politiques internationaux : Etude des grandes questions du monde politique international et des

relations internationales contemporaines (conflits, gouvernance mondiale ...)

Politique économique et intégration européenne : Les fondements de la politique économique. L'intégration

européenne : cadre et contrainte des politiques nationales. La crise et les politiques anti-crise.

Histoire du droit pénal : approche historique des notions étudiées en droit pénal général (sources, cadre juridique

de l'infraction, responsabilité, peines, homme délinquant) : de l'héritage antique au XXème

siècle

Merci par avance

Par **bulle**, le **07/07/2009** à **13:42**

Salut!

Je sors justement d'une L2 de droit à Nancy et j'ai pu constater que les options avaient bien changé avec la nouvelle plaquette.

Les options du 1er semestre sont toutes nouvelles.

Pour le 1er semestre je te déconseille l'économie, je n'ai pas eu de bons retours à propos de cette matière. Pour ma part, j'avais pris droit des affaires, mais cette année cette matière est devenue obligatoire. Ce cours est déjà assez lourd pour ne pas encore en rajouter^^ avec de l'économie des entreprises.

Ensuite, entre Histoire du droit des obligations et Sociologie politique, je te conseillerais de choisir selon tes gots. Perso je n'aurais pas pris histoire du droit des obligations car le cours de droit civil (droit des obligations) de L2 est déjà assez conséquent sur le sujet. De plus, les options de L2 ne sont pas encore déterminantes pour la suite de ton cursus c'est à dire que tu peux choisir selon ce qui te plaît le plus.

Pour le 2eme semestre, j'avais fait problèmes politiques internationaux. Cette matière est très intéressante si tu aimes l'histoire contemporaine. De plus le prof est très sympa, il explique bien et il répond éventuellement aux questions durant la pause. Même s'il va un peu vite (car il est passionné par sa matière) tu n'auras pas de mal à noter les choses importantes. Pour finir l'examen était très facile (j'ai eu 17): il y avait 5 petites questions très simples notées sur 2 et une question au choix notée sur 10, il fallait simplement connaître un peu son cours.

Ensuite en ce qui concerne l'histoire du droit pénal, j'ai eu de bons retours. Si tu penses que tu pourrais t'orienter vers le droit pénal je te le conseille. En plus, il paraît que ce cours complète le cours de droit pénal du 2eme semestre et notamment les td.

Enfin, le cours de politique économique et intégration européenne peut aussi t'apporter des avantages car il recoupe certaines matières que tu pourras avoir dans les années supérieures.

De toute façon dis toi bien qu'à chaque fois au début du semestre si tu constates qu'un cours ne te plaît pas tu peux toujours aller à l'administration afin de changer d'option.

J'espère que j'ai réussi à t'aider un peu.

Bonnes vacances

Par **maoya**, le **07/07/2009** à **17:05**

Je te remercie beaucoup pour tes conseils...

Je suis un peu perdue pour le premier semestre, car voilà ce que je me suis dit ...

Pour l'histoire du droit des obligations, c'est de l'histoire donc bon il n'y a pas 36000 solutions pour réussir. Mais l'histoire j'en ai eu ma tasse de thé pour cette année et j'ai pas encore envie d'en faire, même si ce n'est pas la même chose.

Ensuite, pour la sociologie politique, je me dis que cette matière est un piège. Je m'explique, la sociologie est très abstraite comme matière, et faire de la sociologie politique amènerait à mettre de côté ces propres opinions ce qui parfois peut être très dur. Je me dis que cette matière peut être très "casse gueule"...

Par contre, j'avais au premier abords envie de prendre économie des entreprises, pour une simple raison c'est qu'il faut apprendre par cœur et c'est tout ... mais bon je ne pense pas quand même que ça soit si passionnant que ça.

Concernant le second semestre, j'ai l'intention de prendre la même option que toi mais j'avais besoin d'avoir des sons des autres pour me conforter dans ma décision.

Je trouve regrettable qu'on nous présente pas mieux les options sachant qu'elles sont toutes nouvelles ... (quelle organisation ). A la base, sur les anciennes plaquettes j'avais décidé de prendre Droit des affaires mais maintenant faut changer de plan ...

Merci beaucoup pour tes conseils

Bonne vacances aussi ^^

Par **bulle**, le **07/07/2009** à **19:13**

Je comprend très bien que tu veuilles éviter l'histoire des obligations, il est vrai que ce qui m'a le plus déplu en 1ere année c'est l'histoire qui était omniprésente et qui la moitié du temps n'a pas vraiment de rapport avec le droit.

En ce qui concerne la sociologie politique je ne sais pas si on peut dire que c'est une matière "casse gueule" vu que c'est une nouvelle matière. Je pense que ça peut être intéressant mais après la difficulté de la matière va dépendre du prof, de son cours et du partiel.

En éco j'ai entendu dire que le prof était vraiment ennuyeux tout comme son cours.

Pour problèmes politiques internationaux, tu ne regretteras pas ton choix c'est une matière où le par coeur est de mise.

En ce qui concerne la présentation des options, tu as raison l'organisation de la fac afin de les présenter est misérable. Ce n'est pas avec quelques mots que l'on peut faire un choix.

Le droit des affaires, les années où il était optionnel, était pris par la majorité des élèves. L'année dernière j'ai eu une prof qui faisait pour la 1ere fois ce cours puisque l'ancien prof était parti en retraite. J'ose espérer que tu ne l'auras pas. Je m'explique : le cours est conséquent, la prof n'est pas explicite du tout et est très susceptible (une fois elle nous a planté en plein cours). Cela dit l'examen est facile, ce sont uniquement des questions de

cours.

Si tu as d'autres questions je me tiens à ta disposition.

Par **PinkNonoNHS**, le **07/07/2009 à 22:48**

Evites vraiment "Histoire du Dt Pénal"... Le cours est long et on n'apprend pas grand chose en + de faire que la moitié du programme... Le prof est sympa mais c'est tout. En plus il note vache au partiel...

:P :wink:

PPI c'est parfait! Bulle t'as tout dit!  type unknown

Par **maoya**, le **08/07/2009 à 13:36**

Merci beaucoup pour vos conseils ... je verrai bien, si ce que je choisi ne me plait pas, je changerai tout simplement ( je pense qu'en sociologie politique se serra Mr Olivier comme prof et je l'aime bien ^^ on verra )

Une autre question me turlupine ... je vois qu'en option " facultative" on peut prendre Sport avec une partie Droit et une partie pratique ... avez vous eu des échos de cette matière ? est ce vraiment utile et intéressant ?

( Pour PPI c'est déjà tout choisi sachant que j'ai déjà les cours donc j'ai pu potasser et voir ce que c'était ... justement, n'auriez vous pas des cours de Droit Civil que je me mette déjà dedans car j'ai un peu de mal avec le droit civil et il paraît que l'année prochaine c'est un bon pavé ) ( merci d'avance)

Merci =)

Par **bulle**, le **08/07/2009 à 14:04**

L'année dernière le sport pouvait être choisi en option et donc il n'était pas seulement facultatif. Je connais des personnes qui avaient pris sport puis ont changé pour PPI car la pratique ne leur plaisait pas. Par contre d'autres ont bien aimé en particulier la pratique mais un peu moins la partie droit. Le sport peut être utile si tu te destines à un concours où tu devras passer une épreuve sportive (ex: commissaire).

Mais comme on a déjà du te le dire la 2eme année de droit est la plus difficile du cursus et la plus fatigante psychologiquement. Donc je te conseillerais, si tu veux garder un peu de temps libre, de ne pas prendre cette matière facultative. Parce que tu constateras très vite (notamment au 2eme semestre) que le travail que tu devras fournir est bien plus conséquent que celui de la 1ere année.

Par **Candice54**, le **12/09/2009** à **19:23**

Désolée de remonter le sujet mais maintenant que la rentrée est passée, il est temps de le mettre à jour ^^

Les inscriptions aux options pour le deuxième semestre ne seront malheureusement ouvertes que le 4 janvier prochain donc, il va falloir être patient.

En ce qui concerne le droit des affaires, c'est bien une femme. Mme Lebel si je ne m'abuse ;)

Image not found or type unknown

Quant au cours d'histoire des obligations (matière que je me suis finalement décidée à prendre en espérant qu'elle me permettra d'être plus à l'aise en fonda) ça a l'air intéressant pour le moment. Bien entendu, il faut prendre du recul, ça reste de l'histoire et il est vrai qu'avec le temps ça risque de devenir comme l'histoire des problèmes politiques contemporains où la seule politique appliquée par les étudiants était celle de la chaise vide xD

Enfin bref, j'aimerais revenir sur l'option sport... Pratiquant l'athlétisme (entre 4 et 5 fois par semaine) j'aimerais bien pouvoir y participer, or, sur le site internet, elle apparaît nul part :S

Par **mathou**, le **12/09/2009** à **19:43**

La scolarité a eu des soucis au niveau de la plateforme informatique pour les inscriptions, on nous a dit en réunion que les inscriptions pédagogiques se feraient manuellement ce semestre. Ils sont aussi embêtés que les étudiants apparemment.

Yep, c'est bien Mme Lebel qui assure le cours, c'est une très bonne prof et une femme admirable. Pour ceux qui seraient intéressés on a mis des QCM sur le site en commercial d'ailleurs.

Candice, est-ce que tu pourrais me dire ce que vous avez vu pour l'instant en histoire du droit des obligations s'il te plaît, ainsi que les horaires de cours ? Je me tâte pour aller y assister car je vais avoir besoin de remonter un peu dans le temps pour le sujet sur lequel je travaille.

Il ne faudrait pas contacter directement le service sport pour avoir des informations ? Je ne sais pas s'il y a vraiment des échanges d'infos entre les différents services.

Par **Candice54**, le **12/09/2009** à **19:55**

Alors, pour les horaires :

Lundi, 13h - 15h.

Mardi, 13h - 14h.

;)

Pour ce qui est des cours, je peux te les envoyer, je prends mes cours par ordi Image not found or type unknown

(sinon, en gros, on a revu la définition de l'obligation, la distinction droit réel droit personnel et on a commencé l'histoire à proprement parlée avec l'apparition du droit des foires.)

J'irai donc me renseigner pour l'option sport, bien entendu, ça dépend des épreuves et de la charge de travail que cela peut générer ^^

Tant que j'y pense, le tutorat a lieu quand ? (comment ça je ne suis jamais au courant de rien ? xD) Etant donné que je n'habite pas tout près de la fac, c'est vrai que j'ai du mal à être jour

niveau infos Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **12/09/2009** à **20:19**

:oops:

Ouh, ça serait gentil de me les envoyer Image not found or type unknown Je vais voir si je peux y assister aussi et s'il y a des parties qui peuvent m'intéresser.

Pour le sport, je sais juste que si on n'a pas fait de sport de l'année ou qu'on s'engage à ne pas utiliser les infrastructures, on a droit au remboursement de dix euros dans les frais

d'inscription... pas sportive pour un sou moi Image not found or type unknown

Concernant le tutorat, la scolarité s'est un peu emmêlée les pinceaux à l'affichage en interchangeant les unités ( en même temps ils ont du boulot déjà ). Voilà la version à jour : Pour l'unité A, c'est le mercredi matin, avec une répartition en fonction de l'ordre alphabétique :

groupe A1 de K... à Li..., 8h, le 16 septembre, K20  
groupe A2 de Lo... à Mi..., 8h, 16 septembre, K 21  
groupe A3 de Mo... à Pi..., 9h40, 16 septembre, K 20  
groupe A4 de Po... à R..., 9h40, 16 septembre, K 21  
groupe A5 de Sa... à Thir..., 11h20, 16 septembre, K 20  
groupe A6 de This... à Z..., 11h20, 16 septembre, K 21

Pour l'unité B :

groupe B1 de Ad... à Bo..., 17 septembre, 8 h, K 20  
groupe B2 de Br... à Cou..., 17 septembre, 8h, K 21  
groupe B3 de Cov... à Fa..., 17 septembre, 9 h 40, K 20  
groupe B4 de Fe... à Gs..., 17 septembre, 9 h 40, K 21

groupe B5 de Gu... à J..., 17 septembre, 11 h 20, K 20

Et pour le parcours linguistique, tous les étudiants, le 15 septembre à 11h20 en ER01.

Cette semaine nous avons fait les séances 1 et 2 ( séance de remise en route et méthodologie du cas pratique. Il reste des fiches dans le casier des tuteurs en salle des chargés de TD ). La semaine prochaine, il s'agira des séances 3 et 4 consacrées à la méthodologie de la dissertation, du commentaire de texte, et à celle de la fiche d'arrêt, et on enchaînera la semaine d'après avec celle du commentaire d'arrêt ( méthode, utilisation des sources numériques pour préparer le commentaire, etc ).

Par **Candice54**, le **12/09/2009** à **20:31**

Je ne sais pas si c'est toi qui t'occupes du jeudi 11h20, mais si c'est le cas, tu viens d'hériter

d'un boulet ! 

Je te remercie, c'est vraiment génial de ne pas se sentir abandonnée dans les méandres obscures d'une administration de moins en moins accessible xD

Pour ce qui est des cours, ca ne me coute rien de te les envoyer, alors je peux bien faire ca .oops.

^^ Par contre, j'aurais besoin de ton adresse email  et aussi de ton indulgence vis à vis des probables fautes d'orthographe qu'il contient xD

Par **mathou**, le **12/09/2009** à **21:08**

:p

Meuh non tu n'es pas un boulet  Je m'occupe du jeudi pour les trois séances, 8h, 9h40 et 11h20. Par contre on n'a pas fait attention aux salles avec ma collègue, j'ai pris celle de gauche et elle celle de droite, mais je ne sais plus laquelle est la K20 et K21. Tu vois, le

boulet est plutôt de mon côté 

Pour mon adresse, tu tapes mathou puis @ puis juristudiant.com ( je ne la mets pas .oops:

directement des fois qu'un robot la trouve et la spame ). Merci encore pour le cours 

Par **Candice54**, le **13/09/2009** à **00:31**

;) 

Voilà qui est fait 

Par **mathou**, le **13/09/2009** à **16:18**

:))

Bien reçu, merci  Je t'ai envoyé les séances de tutorat auxquelles tu n'avais pas pu assister.

Par **Candice54**, le **13/09/2009** à **20:52**

;) 

Merci encore ! 